

logo

AG Association LUCIOLE
Rapport Financier/Comptes année 2022

Voici d'emblée le compte de résultats et le bilan 2022 qui va être commenté ensuite en détail avant d'être soumis au vote :

LUCIOLE - COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN 2022, AG du 10 JUIN 2023

CHARGES 2022

Achat petit matériel, fournitures	82,70
Assurance	109,70
Documentation	726,48
Frais bancaires	185,23
Communication, publicité	442,60
Déplacements	5 376,64
Restauration	5 572,36
Hébergement	4 798,12
Frais postaux	40,34
Rémunération auteurs	12 856,00
Rémunération artistes et techniciens son	3 977,19
TOTAL CHARGES 2022 (comptables)	34 167,36

EXTRACOMPTABLE (COÛTS THÉORIQUES)

Coût théorique prêt matériel : sono, com. repas offerts, etc.	2 000,00
Coût théorique bénévolat (2/3 ETP direction ; ¼ ETP fonctions restantes)	24 600,00
Total coûts théoriques valorisés	26 600,00
* TOTAL GÉNÉRAL CHARGES (comptables + extra-comptables)	60 767,36

PRODUITS 2022

SUBVENTIONS	11 600,00
DONT : CNL	1 700,00
CD 11	4 500,00
Région OCCITANIE (à recevoir)	5 000,00
Mairie de Barbaira	400,00
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (fonds propres)	13 648,97
Cotisations adhérents et dons	3 480,00
Participations aux frais	4 938,00
Intérêts bancaires	200,00
TOTAL PRODUITS 2022 (comptables)	33 866,97

EXTRACOMPTABLE (VALORISATIONS)

Valorisation prêt matériel : sono, com., repas offerts, etc.	2 000,00
Valorisation bénévolat (2/3 ETP direction ; 1/6 ETP fonctions restantes)	24 600,00
Total valorisations	26 600,00
* TOTAL GÉNÉRAL PRODUITS (comptables + extra-comptables)	60 466,97
SOLDE 2022 COMPTE DE RÉSULTAT	-300,39

Le compte de résultats se monte donc comptablement à **34 167,36€**, et à **60 767,36€** de façon extra-comptable alors qu'il était de **26 528,28€** et à **53 128,28€** en 2021.
Et voici le bilan 2022 :

BILAN 2022

ACTIF

Produits à recevoir (subvention Région)	5 000,00
Charges à payer (URSSAF Auteurs)	1 048,00
Disponibilités	5 414,12
TOTAL ACTIF	11 462,12

PASSIF

Fonds associatif sans droit de reprise	11 762,51
Résultat de l'exercice 2022	-300,39
TOTAL PASSIF	11 462,12

CERTIFIÉ EXACT par Marie-Françoise Bondu, trésorière de LUCIOLE, le 10/06/2023

Nous allons voir comment se sont jouées les augmentations et diminutions des recettes et dépenses.

PRODUITS :

1/ Subventions

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
SOFIA		4000	5000	5000	5000	0
DRAC	1371	0	6000 (versée par Dép)	0	0	0
CNL (Print. P)		1300	2000	1928,80	2000	1700
Dép	2500	4500	4500	4500	6500 (2000 pour Een Mai)	4500
Région				2000 (résidence)	5000 (résidence + fonct)	3000 2000résidence
Autres					DRIFP700 (service civique)	400 Mairie Barbaira
					Ambassade Estonie 301,56	
Total	3871	9800	17 500	13428,80	19501,56	11600 (-40,5%)

Commentaire : Cette baisse significative de subventions tient aux faits :

- d'une part que nous n'avons pas fait de demande à la SOFIA, demande qui aurait été irrecevable du fait de nos réserves de trésorerie sur l'année 2021 (année Covid)

- et d'autre part de la non-reconduction des 2000€ accordés par le Département pour la manifestation Ecrire en Mai, subvention faite au nom de Porte-Voix en 2021, association dissoute en janvier 2022.

En 2023, nous avons à nouveau fait une demande à la SOFIA. Par ailleurs, nous ferons pour 2024 une demande de subvention à l'agglomération de Carcassonne au regard de notre siège à Barbaira et de l'importance de nos activités sur le territoire de l'agglomération carcassonnaise.

2/ Ressources propres : cotisations, dons, participations

En additionnant ces postes, nous obtenons **8418€** soit **24,6 % d'autofinancement** ce qui bien inférieur à 2021 (31,7%)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Cotisations		2055	2420	2380	2460	1860
Dons		3220	2578	3418 dt 1673 EEM	1770	1620 dt 159,6 Porte-Voix
Total		5275	4998	5798	4230	3480 = - 17,7 %

Commentaire : la baisse du nombre d'adhérents tient en partie à ce que nous avons déjà nommé « la relance post-covid », ainsi qu'au brouillage de calendrier sur la période de validité de cotisation (année civile, année scolaire) d'autant plus que l'AG 2021 s'est tenue en octobre. Si nous constatons des adhérents et donateurs fidèles depuis la création de Luciole, nous comptons peu de nouveaux adhérents, d'autant que nous n'avons pas fait d'obligation à adhérer aux participant(e)s d'ateliers, de séminaires etc.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Participations		6932,05 (atelier philo x2)	3490	420 (et 845€ produits constatés d'avance)	4666 (inscriptions, atelier philo, séminaires, ateliers écriture)	4666 (inscriptions, atelier philo, séminaires, ateliers écriture)	4938 (inscriptions, atelier philo, séminaires, ateliers écriture)

Commentaire : la majeure partie des participations concerne la manifestation *Ecrire en automne* où 77 personnes ont participé aux ateliers d'écriture et 112 personnes à la soirée concert littéraire. Par contre le nombre d'inscrits à l'atelier philosophie conduit par D Bondu a volontairement (pas de publicité) baissé (22 inscrits).

La participation demandée pour les séminaires et ateliers est modeste, 20€ pour un week-end. Si ces tarifs visent à ce que l'aspect financier ne soit pas un frein à la participation du public, ils peuvent d'un autre côté « dévaluer » la prestation de l'intervenant et nuire à l'autofinancement nécessaire de l'association.

CHARGES

	2020	2021	2022
fournitures	227,55	283,45	82,70
assurances	111,67	113,65	109,70 (résiliation assurance Porte-Voix)
Documentation	90	456,40 (livres)	726,48
Frais bancaires	151,20	227,32 (frais annul. Prélèvements frauduleux)	185,23
Communication/ Rel.Pub.	292,96	461,52	442,60
Transports/Déplacements	2051	2963,87	5376,64
Réception/restauration	656,01	3455,32 (EEM)	5572,36

Hébergement	1850	3370 (EEM)	4798,12
Poste	52	4,72	40,34
Rémunération auteurs/artistes	7069,68	15 067,33	16 833,19 auteurs : 12856 artistes : 3977,19
Total	12 727,87	26 528,28	34 167,36

Commentaire :

Les postes qui ont notablement augmenté portent sur ce qui fait le « cœur de notre métier », à savoir tout ce qui concerne l'accueil (hébergement, restauration, frais de déplacements), et la rémunération des auteur(e)s et artistes.

En 2022 se sont cumulés plusieurs facteurs : la perte temporaire de lieu privé pour héberger, l'augmentation des tarifs SNCF, le montant majoré de la prestation réglementée droits d'auteur et des cotisations (via le système GUSO), le cumul de droits d'auteur et prestations d'artiste et/ou technicien pour les concerts littéraires et autres prestations conjuguées.

Quand pour la même année se maille l'augmentation des dépenses de fonctionnement avec la baisse du montant des subventions, les réserves cumulées les 3 dernières années sur le fonds associatif fondent inexorablement. (-13 648€)

Le bilan 2022 fait état d'un actif de : **11 462,12€**